

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 25 septembre 2020

Date de publication : 29 septembre 2020	Délégués en exercice : 22
Date de convocation : 17 septembre 2020	Nombre de délégués présents : 12 Votes : Pour : 12 - Contre : - Abstentions :

Le 25 septembre 2020, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à Maillé (85), sous la présidence de M. Pierre-Guy PERRIER, président.

Etaient présents :

*Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine*  
Guy MOREAU

*Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire*  
Pierre-Guy PERRIER

*Au titre du Conseil départemental de Charente-Maritime*  
Stéphane VILLAIN

*Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres*  
Séverine VACHON

*Au titre du Conseil départemental de Vendée*  
François BON  
Arnaud CHARPENTIER

*Au titre des communes de Charente-Maritime*  
Stéphane COUTTIER

*Au titre des communes des Deux-Sèvres*  
Catherine TROMAS  
Elmano MARTINS

*Au titre des communes de Vendée*  
Bernard BORDET

*Au titre des EPCI des Deux-Sèvres*  
Anne-Sophie GUICHET

*Au titre des EPCI de la Vendée*  
Gilles BOUTEILLER

### Délégation auprès des organismes extérieurs



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20  
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

## Délégation auprès des organismes extérieurs

### Contexte

Dans le cadre de ses missions et des partenariats tissés sur le territoire, le Parc est amené à être représenté dans les conseils d'administration ou les comités de pilotage de diverses structures. Les élus chargés d'assurer ces représentations doivent être désignés.

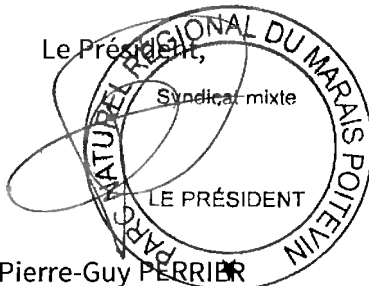
### Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- Désigne, pour le représenter auprès des organismes extérieurs, les membres listés dans le tableau ci-joint ;
- Autorise le Président à procéder aux formalités d'adhésion le cas échéant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,  
Syndicat mixte  
LE PRÉSIDENT  
Pierre-Guy PERRIER





	Nbre d'élus à désigner	
<b>Désignations des représentants dans les organismes extérieurs publics</b>		
CLE Sèvre Niortaise	2	Catherine TROMAS ; Bernard BORDET
CLE Vendée	1	Bernard BORDET ; Gilles BOUTEILLER
CLE Lay	1	Arnaud CHARPENTIER
Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	2	Pierre-Guy PERRIER ; Stéphane VILLAIN
Réserve Baie de l'Aiguillon	2	Pierre-Guy PERRIER ; François BON
Réserve St Denis du Payré	1	Pierre-Guy PERRIER
Réserve de La Belle Henriette	1	Pierre-Guy PERRIER
RNR de Choisy, La Vacherie, Le Poiré sur Velluire	1	Myriam GARREAU
Commission Départementale de la Nature des Deux-Sèvres	1	Catherine TROMAS
SOLURIS (syndicat informatique)	1	Stéphane VILLAIN, Jean-Pierre SERVANT
CNAS	1	Pascal DUFORESTEL
Réseau Grand Ouest	1	Gilles BOUTEILLER
GAL LEADER Aunis	2	Stéphane VILLAIN ; jean Pierre SERVANT
GAL Pays de Luçon	1	Arnaud CHARPENTIER , François BON
GAL Pays de Fontenay le Comte	1	François BON ; Arnaud CHARPENTIER
Comité Régional de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine	1	Séverine VACHON
Conseil de développement de la Communauté d'Agglomération du Niortais	1	Catherine TROMAS
CNIL - RGPD		Stéphane VILLAIN
<b>Désignations des représentants dans les associations</b>		
Fédération des PNR	2	Pierre-Guy PERRIER ; Stéphane VILLAIN
CREGENE	2	Benoit BITEAU ; Séverine VACHON
Maison du Marais Poitevin (79)	3	Pascal DUFORESTEL ; Catherine TROMAS ; Stéphane VILLAIN